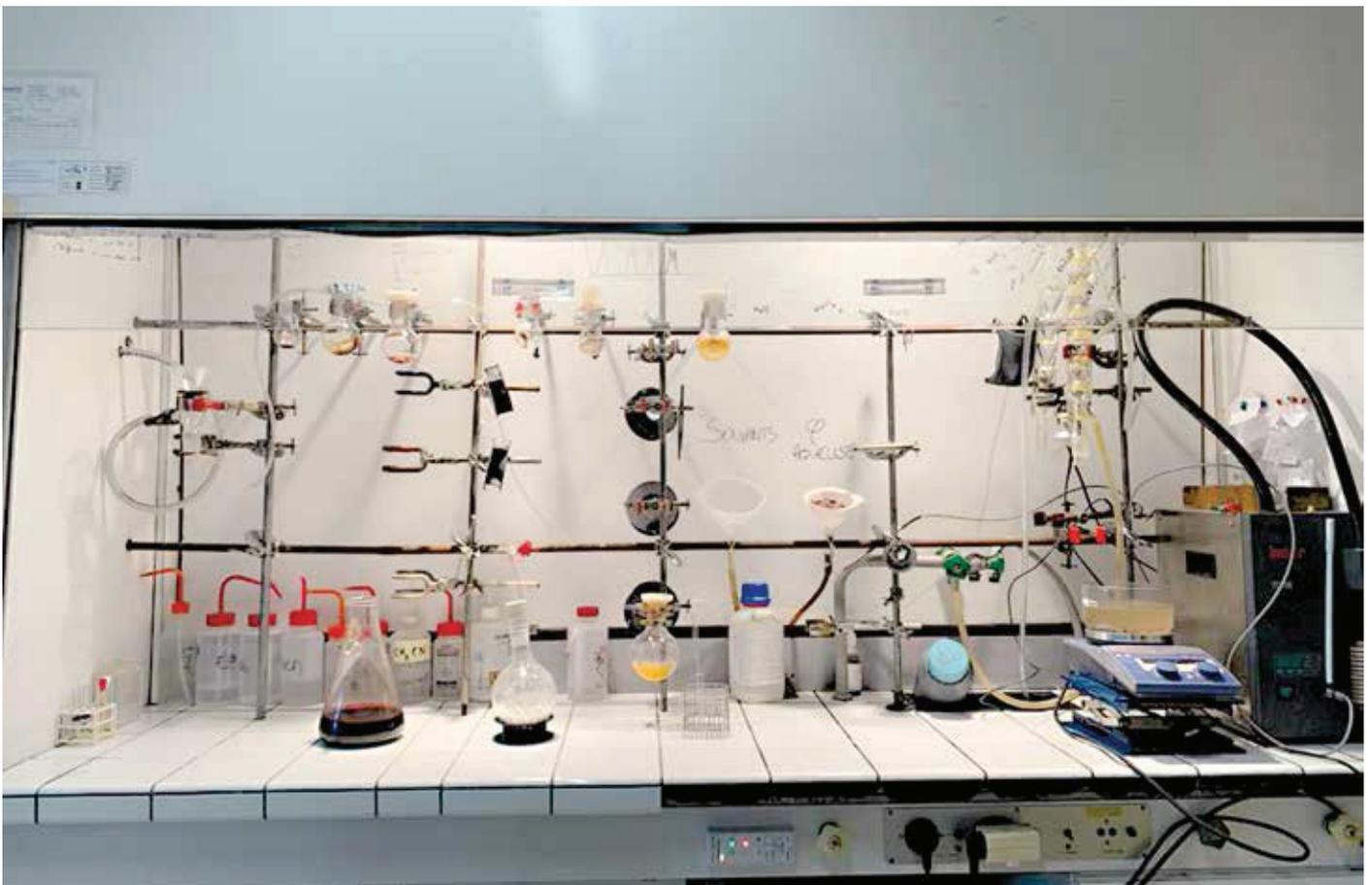


## La thèse de science, c'est pour moi !

La thèse de science, encore appelée **Doctorat d'Université**, est une expérience professionnelle de recherche de 3 ans qui aboutit au grade de Docteur (à ne pas confondre avec le titre de Docteur en Pharmacie ou Médecine après la thèse d'exercice) après soutenance de la thèse. Mais c'est quoi le métier de chercheur ?



La recherche scientifique est *“l'ensemble des actions entreprises en vue de produire et de développer les connaissances scientifiques”*. Elle s'étend des disciplines **fondamentales**, comme la chimie organique ou l'astrophysique, aux disciplines **appliquées** comme la recherche clinique. Elle se conjugue dans tous les domaines, de l'économie à la santé en passant par l'histoire et la géologie. Vous avez donc la possibilité de faire une thèse dans une multitude de domaines. **Bref, il y a un sujet pour tout le monde !**

La thèse démarre par le choix d'un **encadrant/directeur** avec qui se fait l'élaboration du **projet de recherche**. C'est lui qui vous aiguillera pendant ces 3 ans. Pourquoi cette nuance entre encadrant et directeur ? Parce qu'aujourd'hui en France, il faut être titulaire d'une Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) pour être directeur de thèse. Cependant, cette direction peut être partagée avec un encadrant non titulaire de cette HDR.

# INNOVATION PHARMACEUTIQUE ET RECHERCHE

Toutefois, avoir un projet n'est pas suffisant pour prétendre à cette expérience, car il faut être titulaire d'un diplôme de Master dans la discipline désirée pour pouvoir s'inscrire en Doctorat. Cette inscription se fait auprès d'une **École Doctorale** de la discipline via la plateforme en ligne ADUM (ou autre plateforme selon l'école doctorale). Elle est également conditionnée par la justification d'un **financement** qui peut prendre plusieurs formes :

- Un financement par l'établissement d'accueil ;
- Un financement du pays d'origine pour les étudiants étrangers ;
- Un financement par une entreprise comme le dispositif CIFRE ;
- L'internat, assistantat post-internat...

Vous avez finalisé votre inscription en doctorat ? Parfait, vous devez maintenant savoir qu'un doctorant a des obligations de **formation** ! En parallèle de sa recherche, le doctorant doit suivre un minimum de 100 heures de formations pour avoir le droit de soutenir sa thèse. Ces formations sont proposées par le Collège Doctoral de l'Université mais peuvent également être des formations suivies de façon autodidacte, à condition d'être validées par ce Collège. Depuis 2016, tous les doctorants de France doivent suivre pendant la première année du doctorat deux formations obligatoires sur "**L'éthique de la Recherche**" et "**L'Intégrité Scientifique**". Le bon suivi de ces deux formations conditionne l'accès à la deuxième année du doctorat.

Votre première année arrive à son terme, il est maintenant l'heure de présenter les avancées de vos travaux de recherche à votre Comité de Suivi de Thèse (CST). Ce comité se réunit une fois par an pour s'assurer que vos travaux avancent dans les délais fixés pour le projet, et que l'encadrement se passe bien. Il est composé de scientifiques de votre discipline, indépendants de votre laboratoire.

Comme évoqué précédemment, la recherche scientifique vise à développer les connaissances scientifiques. Différents moyens sont possibles pour **diffuser ces connaissances** auprès de la communauté scientifique internationale : publications, posters et communications lors de congrès, etc. Cette participation à la diffusion des connaissances faisant partie intégrante du métier de chercheur, elle conditionne également l'obtention du grade de Docteur !



En résumé, 3 prérequis sont indispensables à la soutenance qui marque la fin de la thèse :

- 100h de formation dont 2 obligatoires sur l'éthique et sur l'intégrité ;
- 1 publication soumise dans un journal scientifique à portée internationale ;
- 1 participation à un congrès international.

*Notez que quelques-uns de ces points peuvent varier en fonction des Ecoles Doctorales, il faut donc vérifier au cas par cas.*

La thèse de science est une épreuve de patience mais est très enrichissante tant sur le plan des connaissances que sur un plan **méthodologique**. Elle vous fera acquérir à la fois des **compétences scientifiques** et managériales de **gestion de projet, d'autonomie, de travail en équipe**. Elle vous permettra de déboucher sur des métiers de la recherche dans le privé comme la recherche et le développement (R&D) dans l'industrie, mais aussi d'accéder à des postes dans le domaine public que ce soit en tant que chercheur ou enseignant-chercheur.

Si la recherche vous intéresse, lancez-vous !

*Vincent MONTERO & Rémy COUDEREAU*